

Toute modification des codes LPP concernés parue au JO après la date de mise à jour du présent fichier peut-être consultée sur le site www.euro-pharmat.com (onglet Actualités. Réglementation)

REFERENTIEL POUR CONTRAT DE BON USAGE (DMI HORS GHS) Réalisé et validé par la Commission Technique EURO PHARMAT

IMPLANT SPHINCTERIEAN ANAL

Codes LPP : 3142806

DOCUMENT EN COURS D'ELABORATION

1 - Indications validées (Groupe 1)

1A - Indications validées de la LPP

UROGENITAL, IMPLANT SPHINCTERIEAN ANAL, AMS, ACTICON NEOSPHINCTER (code 3142806)

Implant urogénital, sphinctérien, anal. Société AMS France, Acticon néosphincter. La prise en charge de l'implant sphinctérien anal est assurée pour les patients atteints d'incontinence anale sévère, après échec des méthodes médicamenteuses, des techniques instrumentales de rééducation ou d'électrostimulation et de la technique de réparation sphinctérienne.

Documents de référence correspondants :

[JO du 20 mai 2005](#)

1B - Indications validées par des références scientifiques

RAS

2 - Indications en cours de validation (Groupe 2)

RAS

3 - Indications complémentaires (Groupe 3) - Compassionnel, essais locaux, études et/ou registres non publiés

RAS

4 - Indications non recommandées (Groupe 4)

RAS

5 - Critères environnementaux

Centre Régional d'Explorations de l'Incontinence urinaire et anale et de la statistique : CERINS.